Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260306-260306015-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 6 mars à 17h30, le Conseil Municipal de Landunvez, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Christophe COLIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	**15**
Présents :	13
Votants :	15

Date de convocation : 27 février 2026

Etaient présents : Christophe COLIN, Marie-France TANGUY, Mikaël TREBAOL, Rachel JAOUEN, Laurence PELLEN, Pol ALEXANDRE, Virginie QUINIOU, Yves LE SIOU, Amélie DESPORTES, Benoit LEJEUNE, Isidore TALARMIN, Nicole LALOUER, Thierry BOUDHUIN,

Pouvoirs : Raphaël CABON donne pouvoir à Christophe COLIN, Stéphanie RIGAUD donne pouvoir à Isidore TALARMIN

Excusée :

Secrétaire de séance : Rachel JAOUEN

260306015 Fixation des tarifs de vente des lots à bâtir lotissement MEZOU BRAS

Les travaux de viabilisation du lotissement Mezou Bras tranche 2 situé au lieu-dit KERNEZOC sont achevés pour la tranche 2.
Il convient dès lors de déterminer le prix de vente des lots vue de leur commercialisation.
Considérant que le tarif de vente est fixé à 85 € du m²

Christophe COLIN, Maire, présente la proposition de tarifs de vente des lots du lotissement MEZOU BRAS tranche 2 :

Prix de vente aux particuliers			
N° de lots	Superficie	Prix au m²	Total TTC
1	437 m²	85 €	37 145,00 €
2	424 m²	85 €	36 040,00 €
3	436 m²	85 €	37 060,00 €
4	405 m²	85 €	34 425,00 €
5	355 m²	85 €	30 175,00 €
6	496 m²	85 €	42 160,00 €
7	470 m²	85 €	39 950,00 €
8	448 m²	85 €	38 080,00 €
9	438 m²	85 €	37 230,00 €
10	448 m²	85 €	38 080,00 €
11	653 m²	85 €	55 505,00 €
12	580 m²	85 €	49 300,00 €
13	578 m²	85 €	49 130,00 €
14	576 m²	85 €	48 960,00 €
15	577 m²	85 €	49 045,00 €
16	579 m²	85 €	49 215,00 €
17	816 m²	85 €	69 360,00 €

Le conseil Municipal après avoir délibéré, décide, d'**APPROUVER**, les tarifs de ventes de chaque lot présenté ci-dessus :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260306-260306015-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire
Christophe COLIN

Mairie de LANDUNVEZ
Finistère

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.